Formule 60J

Loi sur les tribunaux judiciaires

avis de mainlevée de la saisie-arrêt

(titre identique à celui de la formule 60H)

avis de mainlevée de la saisie-arrêt

À *(nom du tiers saisi)*

ET AU shérif du *(nom du comté ou du district)*

IL A ÉTÉ ACCORDÉ MAINLEVÉE DE LA SAISIE-ARRÊT DONT L’AVIS du *(date)* VOUS A ÉTÉ SIGNIFIÉ et vous ne devez pas effectuer d’autres paiements.

|  |  |
| --- | --- |
| *(date)* | *(signature du créancier ou de l’avocat)*  *(nom, adresse et numéro de téléphone du créancier ou de l’avocat)* |

RCP-F 60J (1er juillet 2007)